CDEN de l'Aude,

18 février 2022

(Préparation de la rentrée 2022)

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le SNALC souhaite rappeler ici une fois encore l'engagement des personnels de l'Education Nationale qui ont dû faire face aux diverses problématiques liées à la situation de crise sanitaire.

Ce qui est malheureux, c'est que ces mêmes collègues, qui ne se sont pas défilés quand le pays a eu besoin de leur engagement, ont l'impression aujourd'hui que leurs appels résonnent dans le silence. Ce que le SNALC attend toujours, c'est un véritable engagement du Ministère et de l'Académie pour que les établissements scolaires de notre département puissent bien fonctionner.

La dotation de 3 ETP pour le 1e degré ne suffit même pas à abonder l'amélioration des décharges de direction, qui nécessitent 4,54 ETP.

Nous tenons à signaler que toutes les organisations syndicales se sont prononcées contre le projet de carte scolaire présenté en CTSD par deux fois. Ce n'est pas de la mauvaise volonté de leur part. Le travail accompli par les services de la DSDEN est reconnu et apprécié.

Mais la tactique des vases communicants a montré ses limites. Il n'est plus tenable de fermer des classes pour en ouvrir ailleurs. Le SNALC ne sait pas choisir entre les enfants d'Emile Zola ou du Petit Prince et ceux de Montredon-des-Corbières, de Saint Frichoux ou de Mas-Saintes-Puelles (pour ne donner que quelques exemples). Sans parler de la tristesse de fermer une école, celle de la Barbacane de Carcassonne, alors même que Monsieur le Ministre de l'Education Nationale se fait une fierté de l'ouverture de nos écoles françaises…

Pour le SNALC, tous les élèves ont le droit de travailler dans de bonnes conditions, et si vraiment leur intérêt est au cœur des décisions, il faut donner les moyens qui correspondent aux besoins réels. Ce n'est pas en multipliant les classes à multiniveaux que l'on améliore les conditions de travail des élèves et de leurs professeurs.

La prise en compte de la mesure de plafonnement à 24 élèves en GS CP et CE1 entraîne trop souvent une augmentation des effectifs dans les autres niveaux de classe, ce qui n'est pas équitable. Si ce repère de 24 est bon, il conviendrait de l'appliquer à tous les niveaux de classe.

Souvent reviennent aussi dans nos discussions les limites imposées par le bâti scolaire. Certes. Mais il y a des écoles où l'on ferme des classes alors même que des efforts sont faits par les municipalités sur le bâti : c'est le cas à Portel des Corbières qui va perdre une classe alors même que la toiture de l'école vient d'être refaite pour près de 300 000 euros.

Pour le SNALC, il convient de soutenir et non pénaliser les écoles qui offrent des locaux en capacité suffisante et adéquate ; et en même temps, d'aider à trouver des solutions pour celles dont le bâti montre des limites.

Concernant la situation du remplacement, le projet de carte scolaire présenté prévoit l'ouverture de 2 postes. Cela est bien en-dessous des besoins réels, puisqu'à un certain moment ce sont 52 classes qui étaient fermées par manque de professeur. Rien ne dit que cette situation ne va pas se rencontrer à nouveau à l'avenir. Et si c'est le cas, nous ne serons toujours pas prêts.

Quant au second degré, nous regrettons de nous répéter, mais les moyens ne sont pas non plus à la hauteur de la situation : les classes à 30 qui restaient exceptionnelles tendent à devenir la norme. Rappelons que ces futurs élèves de 3e à 30 par classe, ont eu une année de 6e tronquée par le premier confinement, une 5e sans dispositif réel de rattrapage du temps perdu et un reconfinement camouflé en prolongation de vacances scolaires, une année de 4e amputée par les absences dues notamment à la contagiosité du variant omicron.

Il est évident que des moyens exceptionnels sont nécessaires pour pouvoir aider ces élèves à reprendre la voie de la réussite scolaire.

Nous vous avions alerté dès l'année dernière sur la situation du collège Brassens, collège REP. Il fallait ouvrir une classe de 4e, ce qui n'a pas été fait parce qu'il n'y avait pas les moyens. Le SNALC ne comprend pas comment sont évalués les effectifs de ce collège : en effet, il y a aujourd'hui dans les faits 124 élèves en 5e. Sont prévus 121 élèves en 4e pour 2022 alors qu'il n'y a pas de raison de perdre des élèves entre la 5e et la 4e. Si finalement les élèves de 4e étaient 125 à la rentrée, il faudrait ouvrir une division. Le SNALC demande donc que la situation de ce collège soit prise en considération : nos collègues ont essuyé des classes surchargées cette année, il serait équitable de les soulager pour l'année à venir, d'autant que les groupes d'espagnol, à 26 par classe, seront au-dessus du repère de 25 en REP.

De même, le SNALC demande l'ouverture d'une classe de 3e supplémentaire au collège de Sigean. 150 élèves sont attendus en 3e, soit 30 élèves par classe dans chaque classe de 3e si l'on ne garde que 5 divisions. Ces jeunes montrent aujourd'hui en 4e un niveau scolaire assez faible (notamment en lecture), certains sont décrocheurs, 30% des élèves de ce collège sont boursiers. Signalons que le projet de répartition de la dotation horaire a été retoqué deux fois par le Conseil d'Administration de l'établissement en

raison de l'insuffisance des moyens qui ne permettra pas de gérer au mieux les difficultés des élèves.

D'une manière générale, comme d'habitude malheureusement, les dispositifs de dédoublements, de groupes à effectifs réduits, de classes innovantes, les options, sont tous en concurrence, et nos collègues en viennent à devoir choisir entre proposer un enseignement de qualité à leurs élèves ou y renoncer pour éviter à l'un de leurs collègues de perdre son poste.

A l'heure où l'épidémie demanderait aux équipes de rester soudées, cette répartition comme d'habitude sème la zizanie dans les établissements. A l'heure où il faudrait augmenter tous les dispositifs qui font la qualité et la fierté de notre Ecole, ils sont fermés discrètement mais sûrement partout.

Le SNALC demande donc que la préparation de rentrée 2022 témoigne d'une réelle ambition pour notre Ecole, que l'on renonce enfin aux éternels renoncements, aux éternelles économies de bouts de ficelles. Si l'on veut une école de qualité, il faut y mettre le prix. Nous ne pouvons plus nous contenter de compter sur l'engagement des personnels de l'Education Nationale pour tout résoudre, ni sur des campagnes de communication médiatiques qui reposent sur des paroles. Le SNALC attend des actes, des moyens, de l'ambition, et vite !

Les représentants du **SNALC** au CDEN de l'Aude

snalc
de l'ecole au supérieur